et des alternatives de sécheresse et d'humidité sur les débris organiques et les parties calcaires ; son sous-sol est ordinairement perméable, et sa surface unie, mais offrant toutefois un écoulement facile aux eaux ; on ne parvient à lui donner l'état de division nécessaire qu'en le travaillant énergiquement et à demi humide, état dans lequel il se trouve le plus communément. Quoique naturellement riche en humus, il réclame une forte fumure, parce que les récoltes riches et abondantes qu'il fournit consomment beaucoup de matières organiques. On rencontre dans des cas rares et particuliers des sols de cette espèce, qui donnent de magnifiques récoltes sans fumier. Les terres de cette classe donnent non-seulement les récoltes de froment les plus assurées, mais aussi les plus abondantes. En outre, les féveroles, le colza, la grosse orge, l'avoine, le chanvre, le tabac, les choux, le trèfle blanc et rouge sont les cultures les moins casuelles et les plus productives qu'on puisse leur demander.

2e *Classe*. Les sols argileux et les loams noirs et gris des situations élevées où les caractères de l'argile dominent encore, qui sont chauds, sans humidité surabondante et entretenus dans un état de fécondité convenable, appartiennent à cette classe. Ces conditions ne se rencontrent guère que dans des terrains de niveau ou peu inclinés et sur les pentes exposées au soleil. La couche arable est rarement imprégnée au-delà de 8 po. de profondeur de matières organiques; elle a une couleur noire, brun foncé ou grise. Le sous-sol est perméable, souvent mélangé de parties calcaires ou marneuses. Ces terres veulent être fortement travaillées et exigent une abondante fumure. Les cultures indiquées pour la 1re classe prospèrent également dans celle-ci, seulement le produit moyen y est un peu moindre.

3e *Classe*. Nous rangeons ici les sols ou loams des pays élevés, qui sont argileux, noirs ou gris, plus froids que chauds et qui souffrent plus ou moins par la surabondance de l'humidité; la couche meuble, mélangée d'humus, n'y a guère plus de 6 po.; le sous-sol y est peu perméable, et ces terres présentent tous les caractères de la froideur et de l'humidité; des façons énergiques et une forte fumure leur sont nécessaires. Le froment, les pois, les féveroles, l'orge, l'avoine, le colza, le trèfle, les vesces et les choux-navets y réussissent aussi bien, quand la saison est favorable, que dans les terres de la 2e classe; mais ces cultures y souffrent si souvent dans les années humides et rudes que le produit moyen y est moindre que dans celles de cette classe.

4e *Classe*. Les sols ou loams argileux, pauvres, froids et humides des pays élevés, qui ne donnent que de chétives récoltes de froment et ne sont pas propres à la culture du seigle, doivent encore être classés ici; leurs propriétés les plus saillantes et les plus caractéristiques sont un défaut presque absolu d'humus qui se manifeste toujours par la couleur pâle de la couche arable et par le peu de profondeur de celle-ci, qui n'atteint pas souvent 3 po. et les signes qui indiquent une terre froide et humide, entre autres un sous-sol imperméable. On ne parvient à en obtenir des produits que par des façons pénibles et multipliées et avec d'abondans engrais. Dans les années favorables, le froment rouge, l'avoine, les pois, les vesces et le trèfle rouge et blanc donnent des récoltes médiocres qui échouent presque complètement dans les années humides, ce qui diminue beaucoup le produit moyen de ces terres.

2° Terres a seigle. Nous donnons ce nom à toutes les terres dans lesquelles les caractères de l'argile sont peu apparens ou manquent entièrement, et qui par conséquent ne se crevassent pas sensiblement par la sécheresse, ne se divisent pas en grosses mottes au labourage ou dont les mottes au contraire se brisent avec facilité, et qui, après les hersages, présentent à un degré assez variable l'apparence de sables plus ou moins adhérens. Ces terres, à l'état humide, ne s'attachent pas aux instrumens; elles n'ont aucune propriété plastique, et, pétries entre les doigts, elles ont plutôt un aspect terreux que cireux. Outre le seigle, elles conviennent particulièrement à la culture de la petite orge et du sarrazin, en partie à celle de l'avoine, puis des pommes de terre et des navets.

1re *Classe*. Les terres douces des vallées basses, quand elles ne souffrent pas par le séjour des eaux stagnantes, appartiennent à cette classe. Ces terres ne présentent pas les caractères de l'argile, elles ne sont pas non plus spongieuses par la trop grande abondance de l'humus, mais elles ont peu de consistance, une apparence terreuse, et sont faciles à travailler et à pulvériser. La couche meuble y est noire ou grise et profonde ; le sous-sol perméable; le sol chaud, ni trop sec ni trop frais; les façons et les fumures n'ont pas besoin d'y être aussi énergiques que dans les terres à froment, et les 1res y sont plus faciles ; le froment blanc y prospère, mais y éprouve souvent de graves avaries par les froids de l'hiver; le seigle d'automne y donne au contraire ses récoltes les plus productives, et, après lui, ce sont l'orge, l'avoine, le colza, les choux, les choux-navets, les pommes de terre, le tabac, le chanvre et les navets qui donnent les récoltes les moins casuelles et les plus abondantes; les pois y poussent tout en paille et donnent par conséquent peu de grains.

2e *Classe*. Les bonnes terres de consistance moyenne et chaudes des situations élevées, dans lesquelles les caractères de l'argile ne sont plus apparens, mais qui n'ont pas encore l'aspect des sables, et qui, sèches ou humides, peuvent être aisément travaillées et se moulent encore en mottes au labourage, font partie de cette classe. Elles sont de couleur grise et présentent une couche meuble de 8 po. au moins de profondeur, d'une teinte égale ainsi qu'un sous-sol perméable; l'humidité ne les rend pas adhérentes aux outils et la sécheresse ne les crevasse pas ; le seigle y donne des récoltes aussi assurées, mais un peu moins riches que dans la classe précédente. Les récoltes les moins précaires et les plus abondantes après le seigle sont celles de l'orge, de l'avoine, des pois, des vesces, des pommes de terre, des navets de toute espèce, du lin, du trèfle blanc et même du trèfle rouge, mais seulement avec de fortes fumures; les travaux y sont peu pénibles, mais exigent du soin pour la destruction des mauvaises herbes; les engrais s'y consomment plus rapidement que dans les terres à froment, et le fumier des bêtes à cornes est celui qui leur convient le mieux.

3e *Classe*. Nous rangeons dans cette classe les sols des pays élevés, plus légers et plus secs que les précédens, encore chauds, de couleur grise, qui, secs ou humides, ne se pulvérisent pas encore au labourage, mais où le sable commence visiblement à dominer. Placés sur des pentes escarpées et exposées au sud, ces terrains descendent dans la classe suivante ; mais une déclivité douce et qui n'est pas trop fortement exposée au soleil ou à l'écoulement torrentiel des eaux ne leur est pas défavorable pour la culture du seigle. Une surface horizontale donne les récoltes les plus sûres. On les travaille avec facilité par tous les temps; les engrais y sont épuisés par 3 récoltes, et les fumiers de cheval ou de mouton par 2 ; les fumiers courts, non pailleux des bêtes à cornes et les composts terreux leur conviennent le mieux. Outre le seigle, ils produisent, quand ils sont maintenus dans un bon état de fécondité, des récoltes passables de petite orge ou d'avoine ; mais celles de sarrazin, de pommes de terre, de spergule, de raves y sont les plus certaines; le trèfle blanc avec les graminées fourragères y donnent en prairies un produit assez sûr.